

**5<sup>e</sup>** anniversaire  
canonisation  
SAINT FRÈRE ANDRÉ

# L'AMI DU FRÈRE ANDRÉ

Unis pour la promotion de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal !

## Des occasions de rencontre

### 5<sup>e</sup> anniversaire de la canonisation Célébrons SAINT FRÈRE ANDRÉ !

Le dimanche 18 octobre 2015  
(consultez l'horaire complet à la page 4)

### Grands rendez-vous annuels des Associés du frère André

Les dimanches 4, 11, 18, 25 octobre  
(sur invitation)

### Exposition au Musée de l'Oratoire

Le peint quotidien  
André Bergeron RCA  
jusqu'au 12 octobre

### Concerts à l'orgue Beckerath de la basilique

Les dimanches à 15 h 30

*Cathédrales en musique*  
jusqu'au 4 octobre

*Grands chœurs dialogués*  
du 18 octobre au 15 novembre

*Festival Bach*  
22 et 29 novembre

### Les 19<sup>es</sup> Journées de la culture

du 25 au 27 septembre 2015  
Activités spéciales au carillon, à l'orgue  
et au Musée



[www.saint-joseph.org](http://www.saint-joseph.org)

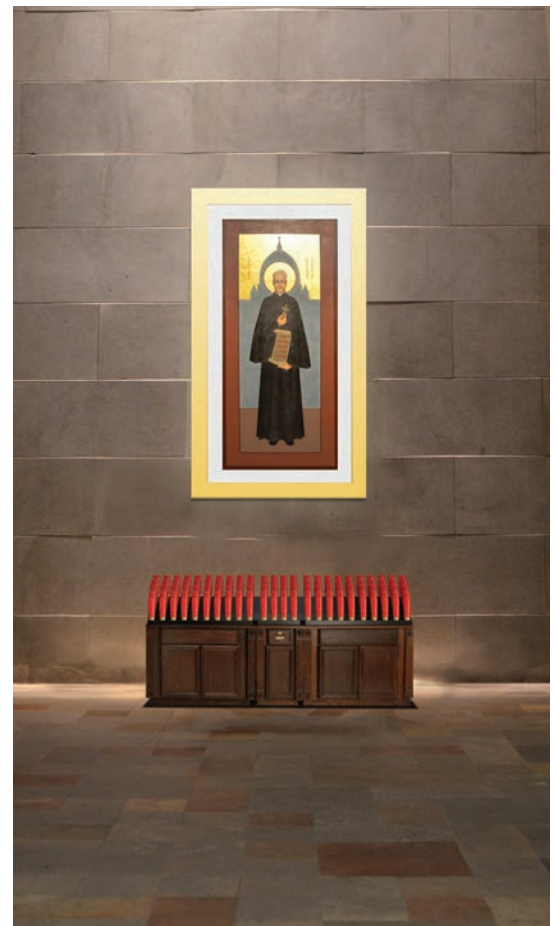


## Des lampions électroniques à la chapelle Saint-André-Bessette

À leur arrivée à l'Oratoire Saint-Joseph, les pèlerins et les visiteurs sont, entre autres, frappés par la beauté de la chapelle votive. L'ambiance invite au silence, au recueillement et à la prière. Plusieurs personnes allument des lampes et des lampions à saint Joseph, patron du lieu. Ce geste des pèlerins et les offrandes qui s'y rapportent témoignent de leur désir de rester en prière, de leur volonté de vivre en permanence sous le regard de saint Joseph et de leur esprit de participation à l'œuvre de l'Oratoire. Dans cette perspective, de nombreux pèlerins réclamaient un endroit où ils pourraient allumer des lampes et des lampions à saint frère André. Depuis sa canonisation en 2010, les demandes n'ont cessé d'augmenter.

Il fallait donc trouver un lieu, mais lequel? Le choix s'est porté sur la chapelle Saint-André-Bessette aménagée en 2013 dans le transept est de la basilique grâce au mobilier acquis des Sœurs Grises de Montréal. C'est à l'arrière de la chapelle que seront installés au cours des prochains mois des présentoirs de lampes et de lampions nouveau genre. L'Oratoire Saint-Joseph a opté pour un système de lampes et de lampions électroniques dont la petite ampoule scintillante simule une flamme. Cette technologie a été choisie afin de préserver le granite des murs, les œuvres d'art et également par mesures de sécurité. En déposant leur offrande, les pèlerins pourront allumer lampes et lampions d'une durée équivalente à ceux de la chapelle votive.

L'année 2015 marque le cinquième anniversaire de la canonisation du frère André et a été déclarée « L'année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière » par l'Assemblée générale des Nations Unies.



Simulation du futur aménagement de l'arrière de la chapelle Saint-André-Bessette illustrant les nouvelles lampes votives surmontées d'une icône de l'artiste Sergio Pinecross.

Quelle belle occasion de pouvoir offrir aux pèlerins un lieu où ils pourront faire briller dans l'immensité de la basilique la lumière qui les gardera en communion avec saint frère André. « Portons la lumière, la vie jaillira ; portons la lumière, l'espérance renaîtra » \*!

Patrick Vézina, c.s.c.

\* Chant « Portons la lumière », M. Dubé, o.p.

# Saint frère André, cinq ans après la canonisation

Dans les jours suivant la canonisation du frère André, nous apprenions avec joie qu'un regroupement de paroisses au New Hampshire avait choisi de se placer sous le patronage de saint frère André. Quelques semaines plus tard, une paroisse en Oregon prenait le nom de «Saint André Bessette». Aujourd'hui, il y a des communautés chrétiennes confiées à notre saint André dans au moins cinq états chez nos voisins américains. Nous retrouvons aussi des paroisses et des écoles en Ontario et au Nouveau-Brunswick qui se sont placées sous la protection de saint frère André. Au Québec, à ce jour, trois regroupements de paroisses ont choisi saint frère André comme patron de leur unité pastorale.

Récemment, un prêtre italien, missionnaire au Brésil, venait à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal pour obtenir une relique mais aussi pour se procurer une belle statue de saint frère André pour sa paroisse. Depuis cinq ans, nous avons reçu des demandes similaires de paroisses des Philippines, de France et d'Italie. Ces communautés souhaitent avoir dans leur église ou leur chapelle un lieu dédié à saint frère André. Ainsi nous constatons que depuis sa canonisation, saint frère André est devenu une figure inspirante pour les chrétiens de tous les continents.

Quel est le message de saint frère André pour nos communautés



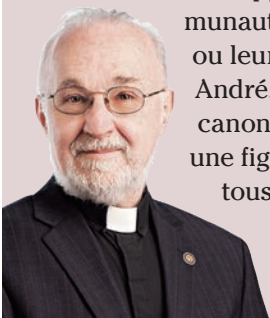
La paroisse Saint-Frère-André de Lanoraie.

chrétiennes aujourd'hui? Un message de Silvano Dallan adressé aux jeunes de la paroisse St. Margaret Mary, de Woodbridge en Ontario dit ceci :

«Pour devenir saint, nous n'avons pas à être riche ou puissant. Nous avons besoin de vivre une vie consacrée aux autres et non centrée sur soi. Le frère André a rencontré des milliers de personnes pendant sa vie et il a cherché à aider chacune de ces personnes. Longtemps après sa mort, saint frère André nous rappelle ce message essentiel.»

Je remercie tous les amis de saint frère André qui contribuent à le faire connaître autour d'eux. Il est important de poursuivre nos efforts pour que de plus en plus de gens puissent être inspirés par ce frère, cet ami et ce saint.

**Père Claude Grou c.s.c.,**  
recteur

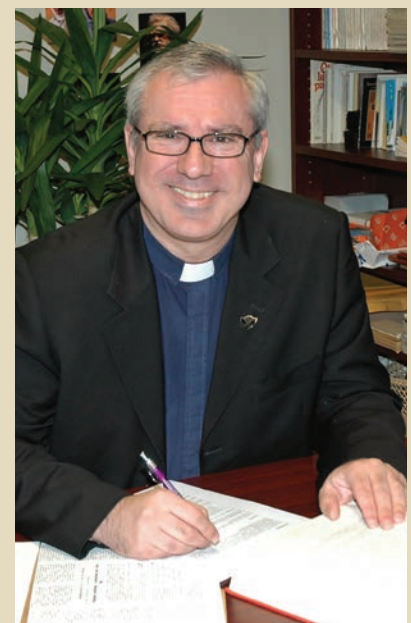


## Élection d'un nouveau supérieur provincial

Chers Amis, Associés et Grands Associés du frère André,

Comme vous l'avez peut-être appris au printemps, Père Mario Lachapelle, c.s.c., a été élu supérieur de la Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix, le 26 mai dernier, lors du chapitre de la communauté. Bien connu et apprécié des pèlerins de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, Père Lachapelle était, depuis 2010, à la direction du programme de reconnaissance des Associés du frère André; de la promotion du culte de Saint frère André ainsi que des ressources documentaires du sanctuaire. De 2004 à 2010, résident à Rome, il a cumulé les fonctions d'assistant au Conseil général de la Congrégation de Sainte-Croix et de vice-postulateur de la Cause de canonisation du frère André. D'ailleurs, le 18 octobre prochain, il célébrera avec nous le 5<sup>e</sup> anniversaire de cet événement extraordinaire. Mais aujourd'hui, permettez-moi, en votre nom et en mon nom personnel, de le remercier, pour son dévouement à l'œuvre de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Assurons-le de nos prières.

**Père Claude Grou c.s.c.,**  
recteur



Père Mario Lachapelle, c.s.c.

## Un don bien pensé grâce à une fondation privée !

.....  
Le témoignage de monsieur Aurèle Boileau paru dans le dernier bulletin *L'Ami du frère André* a suscité beaucoup d'intérêt de votre part. Vous avez été nombreux à vouloir en connaître un peu plus sur les avantages de donner via une fondation privée. J'ai donc consulté monsieur Michel Houle, conseiller auprès des Services Financiers Groupe Investors Inc., accompagnée d'une donatrice, madame Lise Tanguay qui désirait aussi en savoir davantage.

.....  
**Claudia Côté** – Bonjour M. Houle, et merci de nous recevoir. Nous aimerions, en premier lieu, savoir en quoi consiste une fondation privée administrée par Investors, telle celle de M. Boileau ?

**Michel Houle** – Il s'agit d'un programme philanthropique créé par Groupe Investors pour nos clients désirant intégrer dans leurs plans financiers une méthode réfléchie de gestion des dons de bienfaisances continus. Ils réalisent, lorsque nous leur expliquons le programme, que la philanthropie fait partie intégrante d'un plan financier complet.

**C.C.** – D'accord, quelles sont les étapes, comment doit-on procéder ?

**M.H.** – Le donateur doit ouvrir un compte chez nous, un compte dit « de fonds à vocation arrêtée » dans le cadre du programme. Le donateur verse alors un capital qui sera investi dans ce fonds.

**Lise Tanguay** – J'imagine que l'on doit posséder une grande fortune pour être admissible à ce programme et pour qu'il soit avantageux ?

**M. H.** – Non madame Tanguay, il suffit, tout comme vous, d'être généreux, avoir le désir de contribuer à une œuvre qui vous tient à cœur et ce, à long terme. Pas besoin d'être fortuné. À titre d'exemple, votre don initial à la fondation pourrait être constitué d'un capital de 15 000 \$, assorti d'un engagement de don par la suite. Il serait également possible de constituer votre capital initial par un montant capital combiné d'une police d'assurance-vie transférée à la fondation ou par le don en nature de titres négociables (actions, obligations et parts de fonds communs de placements).

**L.T.** – Si je comprends bien, je pourrais par exemple, transférer certains titres cotés à la Bourse que je détiens qui ont pris de la valeur, et ce, combiné à une somme d'argent ?

**M.H.** – Exactement, et vous recevrez un reçu aux fins de l'impôt dont le montant équivaut à la juste valeur marchande du don et il n'y a aucun impôt sur les gains en capital quand vous faites un don de titres cotés.

**C.C.** – Par la suite, comment madame Tanguay pourra contribuer au développement de l'Oratoire Saint-Joseph comme elle le désire et qu'arrivera-t-il à son décès ?

**M.L.** – Lorsque nous créons le compte, le client le nomme à son nom ou au nom de sa famille, d'un être cher, d'une entreprise ou d'un intérêt particulier, par exemple : « Compte de bienfaisance de madame Lise Tanguay » ou « Fondation de la famille Tanguay ». Et, nous suggérons de désigner un successeur qui prendra la relève à votre décès, ainsi il ne sera pas nécessaire d'ajouter une disposition à votre testament.

Chaque année, la Fondation fera part à madame Tanguay du montant disponible dans son compte qui pourra être octroyé à l'Oratoire Saint-Joseph. En général, on peut verser annuellement entre 4 et 10 % de la valeur du capital.

**L.T.** – Intéressant...

**M.L.** – Il est important de ne pas oublier que les subventions doivent être versées à des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés. Par exemple, vous pouvez indiquer le nom de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal comme organisme de bienfaisance pour l'octroi annuel de dons par votre fondation, et ce, tant de votre vivant qu'après votre décès.

**C.C.** – Quels sont les avantages de mettre sur pied une telle fondation privée, pour le donateur et pour l'organisme de bienfaisance bénéficiaire ?

**M.L.** – C'est un moyen simple et commode de gérer les dons de bienfaisance et permettre par ailleurs de laisser un héritage durable, qui se poursuivra après votre départ. Une belle façon de contribuer à la pérennité de l'œuvre qui vous tient à cœur et de transmettre vos valeurs aux générations futures.

**C.C.** – Un grand merci M. Houle, pour toutes ces informations, ce fut très enrichissant !

**L.T.** – Oui, merci, je comprends mieux maintenant et je suis très intéressée par ce programme.

**M.L.** – Merci à vous, et je vous laisse le temps de réfléchir à l'option d'une fondation privée.

En terminant, voici une citation inspirante de Winston Churchill :

« On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit, mais on la bâtit avec ce que l'on donne!... »

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les dons planifiés et ce, sans engagement de votre part. Bon automne !



**Claudia Côté, B.A., LL.L.**  
Avocate et conseillère juridique  
Directrice, Programme des dons planifiés  
514 733-8211 poste 2523  
ou (sans frais) 1 877 672-8647  
ccote@osj.qc.ca

\*Cet article a été rédigé avec la collaboration de M. Michel Houle, CPA, CA., Adm.A., CMC et conseiller auprès des Services Financiers Groupe Investors Inc.



## Célébrons SAINT FRÈRE ANDRÉ !

Le dimanche 18 octobre 2015

5<sup>e</sup> anniversaire de la canonisation  
Un ami. Un frère. Un saint.

Action de grâce et souvenirs du 17 octobre 2010.

Rayonnement international de saint frère André,  
grande figure spirituelle de notre Église  
et de notre histoire.

11 h

Grande célébration eucharistique dans la basilique.

14 h - 15 h

Célébration en présence du reliquaire de saint frère André  
à la chapelle Saint-André-Bessette.

14 h 30

Récital de carillon en hommage à saint frère André  
par Andrée-Anne Doane.

15 h 30

Musique de Widor et Vierne pour chœurs et orgues.  
Concert dans la basilique avec Les Petits Chanteurs  
du Mont-Royal, Les Chantres Musiciens et les organistes  
Vincent Boucher et Jonathan Oldengarm.

Lancement d'un CD.



## Un geste spécial pour l'Oratoire

Gilberte est bienfaitrice de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal à titre de Grande Associée du frère André. Elle désirait poser un geste spécial pour l'Oratoire en mémoire de sa mère qui lui a transmis sa grande dévotion envers saint Joseph et saint frère André.

Elle a habité longtemps tout près de l'Oratoire qu'elle pouvait admirer de chez elle. Sans se lasser, Gilberte y faisait des promenades et se rendait jusqu'au sommet; son plaisir étant d'admirer le paysage, la nature, les jardins et le patrimoine architectural du lieu.

Après réflexion, Gilberte a communiqué avec moi l'an dernier pour me faire part de son projet de faire un don testamentaire à l'Oratoire et aussi pour me confier certaines de ses inquiétudes.

Elle projetait revoir son testament afin de faire un legs à l'Oratoire. Une chose cependant l'inquiétait: elle n'a ni enfant, ni proche, ni ami qui accepterait la charge de liquidateur de sa succession (ancien terme: exécuteur testamentaire). Minimiser les frais de liquidation pour sa succession était aussi l'une de ses préoccupations.

En effet, la tâche de liquidateur peut s'avérer assez complexe et lourde de conséquences pour quelqu'un qui ne s'y connaît pas car plusieurs règles d'ordre légal et fiscal doivent être respectées. De plus, à défaut de nommer spécifiquement un liquidateur dans son testament, cette tâche revient d'office aux héritiers nommés. Il arrive alors souvent que les héritiers doivent mandater un professionnel, notaire ou avocat, pour remplir cette fonction.

En tant que directrice du programme des dons planifiés, il m'arrive d'être nommée liquidatrice aux successions de donateurs qui choisissent de faire un don par testament à l'Oratoire. Étant juriste de formation, et ayant déjà agi comme liquidateur, cette tâche, bien qu'elle puisse demander beaucoup de temps, est pour moi assez simple. Cette explication fût pour Gilberte un énorme soulagement, me confia-t-elle, puisqu'elle y jonglait déjà depuis plusieurs mois.

Nous nous sommes alors rencontrées en mai dernier, et

elle m'a alors mentionné qu'elle avait donné suite à ses projets. Gilberte a fêté ses 93 ans en juin. Incroyable! Je n'y croyais pas; quelle force de la nature, cette dame! Inquiétudes dissipées, nous avons pu savourer ensemble un bon repas sous un beau soleil de printemps. Je lui ai remis la médaille de saint frère André, dédiée aux Bienfaiteurs émérites de l'Oratoire Saint-Joseph. Elle l'a suspendue à son lit; «elle veille sur moi», me dit-elle.

Merci Gilberte pour ce geste de grande générosité qui traduit votre souci de préserver notre patrimoine, notre culture et l'œuvre de saint frère André.

C'est toujours un honneur pour moi et un grand plaisir

d'avoir la chance de remercier et de reconnaître, ces gens de cœur qui choisissent de faire un don à l'Oratoire Saint-Joseph.

**Claudia Côté**

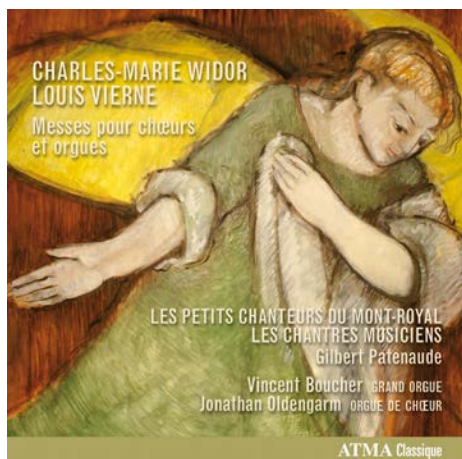
Directrice du programme des dons planifiés



## Une réponse généreuse

Vos dons ont afflué nombreux et généreux à l'Oratoire Saint-Joseph à la suite de l'appel lancé dans le dernier bulletin *L'AMI du frère André* pour la rénovation du système de chauffage de la crypte. Les tuyaux brisés ont été remplacés de même que les échangeurs et les pompes. Les anciens calorifères en fonte, datant de 1917, ont pu être conservés. Nous vous réitérons notre gratitude pour

vos soutien envers l'œuvre fondée par saint frère André. Nous tenons également à remercier tous les pèlerins de leur patience pendant les travaux auxquels nous ont obligés à fermer la crypte à certains moments au début de l'été. La saison froide peut arriver, nous sommes prêts! Bienvenue!



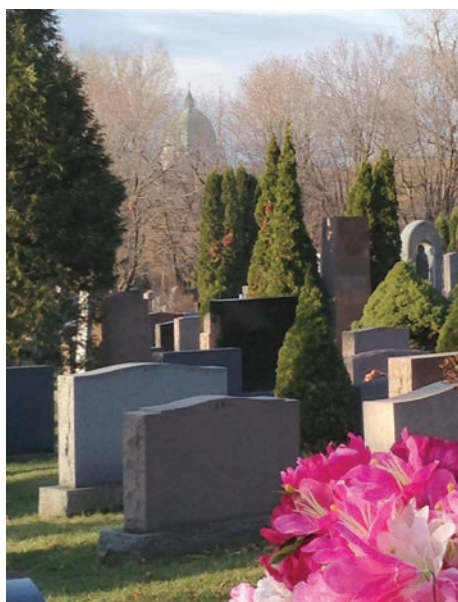
### Une tradition que l'on aime !

Une fois de plus cette année, plusieurs artistes seront réunis sur scène pour chanter *Un Noël étoilé* les 4 et 5 décembre 2015 lors du concert-bénéfice annuel de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Trois représentations seront offertes : le vendredi 4 décembre à 20h, le samedi 5 décembre à 14 h 30 ainsi qu'à 20h. Réservez votre billet en communiquant avec le Réseau Admission. [www.admission.com](http://www.admission.com)



### Widor et Vierne à l'honneur

Beaucoup de talent sur le nouvel opus présentant les *Messes pour chœurs et orgues* de Charles-Marie Widor et de Louis Vierne! Gilbert Patenaude y assure la direction musicale des Petits Chanteurs du Mont-Royal et des Chantres musiciens. Vincent Boucher, organiste titulaire de l'Oratoire Saint-Joseph, les accompagne au grand orgue Beckerath de la basilique tandis que Jonathan Oldengarm joue à l'orgue de chœur. Cet album s'ajoute au prestigieux catalogue de 450 titres de l'étiquette ATMA classique. Le lancement aura lieu à la basilique de l'Oratoire lors du concert du dimanche 18 octobre, à 15 h 30.



### Nos chers disparus

Chaque année, le calendrier liturgique nous invite à prier pour tous les fidèles défunts, le 2 novembre. À l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, une messe « à la mémoire de nos chers disparus » sera célébrée le lundi 2 novembre 2015, à 19h30. Invitation spéciale aux Associés du frère André et à leur famille! Prions ensemble pour les êtres chers qui nous ont quittés, nous rappelant la parole de Jésus « Je suis la Résurrection et la Vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. » (Jn 11, 25). Les Petits Chanteurs du Mont-Royal offriront un récital de 30 minutes avant la messe. Bienvenue à tous!



### Un don in memoriam

Choisir de faire un don à la mémoire d'une personne décédée est une manière de lui rendre hommage ou d'exprimer ses condoléances à la famille, tout en contribuant à la continuité de l'œuvre de saint frère André.

Faites parvenir votre don ou renseignez-vous :

#### L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

3800, chemin Queen Mary  
Montréal (Québec) H3V 1H6

514 733-8211

[www.saint-joseph.org](http://www.saint-joseph.org)

Nos dépliants sont aussi disponibles dans plusieurs maisons funéraires.  
Faites-en la demande!